CaP FiniStère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1250 VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018

Le dialozue dans la clarté

Il est plus facile de vider le dentifrice que de le remettre dans le tube. Tous les dirigeants politiques et syndicaux connaissent cet adage. Sauf, manifestement, les ministres et les responsables de la République en marche qui ne semblent le découvrir que maintenant. Et ce n'est pourtant pas faute d'avoir lancé des mises en gardes.

près la terrible journée du 1^{er} décembre, les socialistes, en France, mais aussi dans le Finistère ont fait entendre une voix responsable, uniquement motivés par la recherche de solutions réalistes pour mettre fin à la crise (voir article page 3). Car les mêmes causes produisant les mêmes effets, un pourrissement du conflit ne pourra aboutir qu'à de nouvelles violences.

«Les émeutes qui se sont produites hier, à Paris, mais aussi dans plusieurs autres villes doivent être condamnées avec la plus grande fermeté par l'ensemble des responsables politiques du pays : jamais, la violence ne doit être tolérée. Celles et ceux qui tentent de comprendre, de minimiser voire de justifier ces actes inqualifiables sont irresponsables », a tenu à préciser Yohann Nédélec, dans un communiqué publié le 2 décembre.

Le Premier secrétaire fédéral du PS a également salué «le professionnalisme des forces de l'ordre qui ont subi les assauts de casseurs déterminés et qui, comme à Brest et Quimper, ont permis d'éviter les débordements». Ces émeutiers profitent du mouvement des gilets jaunes pour se livrer à des saccages.

La France ne supportera pas un nouveau samedi d'émeutes. Il est temps



La violence ne doit jamais être tolérée

que le gouvernement, mais aussi les gilets jaunes, prennent la mesure de la crise.

Cela fait plus de trois semaines que le Parti Socialiste appelle au dialogue. Très rapidement, le gouvernement peut sortir du blocage. Il doit annoncer qu'il renonce à la taxe sur les carburants prévues au 1er janvier 2019, qu'il revient sur l'ISF et la flat tax et enfin qu'il convoque une grande négociation nationale sur le pouvoir d'achat et le financement de la transition écologique.

Et, c'est précisément à ce moment que Jean-Yves Le Drian, main dans la main avec Richard Ferrand, lance un appel pour mettre en place un objet politique non identifié, à mi-chemin entre le parti et le club de réflexion pour réunir les « progressistes bretons ». Poliment, mais fermement, le Premier secrétaire du Finistère, comme ses homologues des autres fédérations bretonnes, ont décliné l'invitation à se rendre à Lorient, le 16 décembre. «Cette proposition reste bien floue et ne pourrait qu'ajouter de la confusion dans une période où, au contraire, nos concitoyens ont besoin de clarté», a précisé Yohann Nédélec, qui ne voit pas quels progrès ce gouvernement a apporté depuis 18 mois.

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand 29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 6/12/2018

SITE DE DEPOT

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

La laïcité, un point c'est tout!

es projets de révision de la loi de 1905 seraient à l'étude. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, plusieurs associations et syndicats ont publié une tribune pour mettre en garde le gouvernement. En effet, la loi de 1905 a été votée à l'issue d'un débat souvent âpre mais qui a permis de trouver un équilibre et de mettre en place un pilier de notre République. Chacun de ses mots a été pesé et réfléchi. Elle garantit la liberté de culte et la neutralité de l'État. Qui veut revenir sur ces principes? Qui voudrait empêcher un croyant de n'importe quelle religion de pratiquer son culte? Qui voudrait permettre à des agents de la fonction publique d'accomplir, ou pas, telle ou telle tâche en fonction de ses convictions?

Il faut toujours regarder avec beaucoup de méfiance celles et ceux qui veulent accoler un adjectif au mot laïcité. Elle n'a pas besoin d'être ouverte, fermée, rigoureuse, compréhensive, moderne ou punitive. Elle a juste à être elle-même : un principe accepté par tous qui permet de ne voir que des citoyens égaux sans distinction.

PS29

Avis de tempête en Manche

C'est peu dire que les Assises de l'économie de la mer, qui se sont tenues à Brest les 27 et 28 novembre, étaient attendues avec impatience et anxiété par les acteurs de la filière maritime. En effet, en cette fin d'année 2018, les nuages noirs s'accumulent pour les pêcheurs, les transporteurs ou les producteurs d'énergie marine. Mais, à l'issue de ces deux journées de débats et de rencontres, le ciel ne s'est malheureusement pas éclairci.



Un enjeu essentiel pour le Finistère

athalie Sarrabezolles et Loïg Chesnais-Girard ont pourtant rappelé l'importance des enjeux maritimes pour le Finistère et la Bretagne.

La question du Brexit a bien sûr été au cœur des discussions, tant ses répercussions seront importantes pour la Bretagne, en général, et le Finistère, en particulier, puisque la pêche et le transport transManche risquent d'être profondément impactés. «Pour certains armements, les prises dans les eaux territoriales anglaises peuvent représenter jusqu'à 50% de leurs captures», souligne la conseillère départementale de Concarneau et vice-présidente Mer et Littoral, Nicole Ziegler. Or, une absence d'accord et une fermeture de ces zones est tout à fait possible. D'autant que les pêcheurs anglais ont très massivement voté pour le Brexit. Les partisans de la sortie de l'Union européenne ont mené une campagne virulente sur le thème : «l'UE vous empêche de pêcher». En réalité, la faute en revient essentiellement au gouvernement anglais qui avait la charge de répartir les quotas de pêche et qui a préféré les donner aux grands armements industriels plutôt qu'à la pêche artisanale.

«Le Brexit peut avoir des conséquences désastreuses pour la Bretagne.»

Pour le trafic des ferries, Jean-Marc Roué, président d'Armateurs de France et du conseil de surveillance de Brittany Ferries, a été très clair: «Notre business plan repose sur la fluidité du trafic. Nos bateaux doivent effectuer une rotation et demie par jour. Nous sommes parvenus à réduire à une heure trente le temps d'escale. Mais si les contrôles ralentissent l'embarquement et le débarquement, ce modèle n'est plus compétitif», a-t-il prévenu.

Les professionnels de la mer attendent avec impatience le vote du Parlement britannique, le 11 décembre, pour savoir si le projet d'accord est, ou non, ratifié par le Royaume-Uni. L'ombre d'un « hard Brexit » plane toujours. Cela signifierait que le Royaume-Uni redeviendrait un pays tiers avec toutes les conséquences que cela implique en matière de droits de douane ou de contrôles vétérinaires. Et d'interdiction de pêche dans ses eaux territoriales.



Les pêcheurs sont très inquiets

Reste tout de même quelques points positifs à retenir. Les ports de Brest et Roscoff pourraient intégrer le corridor Mer du Nord/Méditerranée que proposera la Commission européenne. Cette inscription détermine les investissements européens qui pourraient être réalisés dans ces ports. Reste toutefois à attendre une annonce officielle avant de se réjouir. Mais surtout, Brest s'est une nouvelle fois positionnée comme un pôle maritime de dimension internationale.

La France choisit le scénario catastrophe



À l'issue de ces Assises, les présidents des Régions Bretagne, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que les présidents de France énergie éolienne, du syndicat des énergies renouvelables et du cluster maritime français ont

publié un communiqué virulent.

« Coup de tonnerre sur Brest avec les annonces sur l'avenir de l'éolien en mer: le gouvernement affirme ses ambitions, mais ne propose qu'un développement très limité de l'éolien en mer posé et flottant avec, dans le meilleur des cas, cinq GW en service en 2028 alors que les professionnels et les territoires en proposaient dix.

Alors que la France, qui s'est positionnée en championne de la lutte contre le changement climatique par la voix du président de la République, a ouvert des perspectives fortes et claires sur le développement des énergies renouvelables, la réalité des annonces sur l'éolien en mer ne correspond pas à ce discours.

Ces dernières remettent en cause les modèles économiques de la filière et des territoires proposés dans le cadre de la transition énergétique et laissent présager d'un scénario catastrophe pour le développement d'une filière de l'économie maritime pourtant compétitive et prometteuse.

Les Régions (...) ont déjà pris, aux côtés des industriels et entreprises, toutes les initiatives nécessaires à l'accompagnement du développement de la filière, notamment par le biais d'investissements massifs. La France s'exclurait de facto de la dynamique internationale de l'éolien en mer. (...)

Les Régions et les représentants de la filière demandent au gouvernement de revoir sa feuille de route pour la filière de l'éolien en mer afin de répondre à l'ambition portée collectivement (a minima un GW par an) et demandent à être reçus au plus tôt par le premier ministre. »

Répondre à la colère

Avant même la journée de mobilisation du 17 novembre, les socialistes ont avancé des propositions pour répondre à la colère des Françaises et des Français. Le 3 décembre, au lendemain d'un week-end d'affrontements, ils ont présenté une proposition de loi pour sortir de la crise.

Partout en France, les citoyens et citoyennes crient leur colère », insistent les parlementaires socialistes dans l'exposé des motifs de cette loi.

«Leur colère face à la hausse des taxes sur le carburant et le chauffage insoutenable financièrement pour des millions de Français, rejetés aux marges des villes, en raison du coût du logement, et qui n'ont pas d'alternative à la voiture.

Leur colère face à un gouvernement qui utilise le prétexte de l'écologie pour prélever 55 milliards de taxes qui ne servent que peu à financer l'action en faveur de l'environnement et sont surtout un moyen de remplir les caisses vidées par la politique favorable aux plus hauts revenus.

Leur colère face à la hausse de la CSG et aux pensions de retraite figées qui ont amputé le pouvoir d'achat de 14 millions de retraités alors qu'ils ont travaillé toute leur vie : ils voient aujourd'hui leurs conditions de vie dégradées.

Leur colère face à la baisse des aides personnalisées au logement (APL), aux logements qui sont devenus trop chers pour les classes moyennes et populaires.

Leur colère face aux économies réalisées sur les emplois à destination des personnes en situation de handicap.

Leur colère face à la baisse du pouvoir d'achat, aux salaires qui stagnent pour le plus grand nombre ce qui rend la vie toujours plus difficile.

Leur colère face à l'injustice fiscale, aux cadeaux fiscaux faits par le gouvernement à quelques-uns - suppression de l'ISF, création de la «flat tax» - pour qui la vie est toujours plus facile.

Leur colère face aux fractures territoriales, face à la dégradation des services publics, à la suppression des petites lignes ferroviaires, aux déserts médicaux, à la fermeture d'écoles ou à la disparition des commerces de centre-ville.

Leur colère face à un coût de la vie beaucoup plus élevé et des infrastructures pour lesquelles l'État ne répond pas au besoin d'investissements dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer.



Pour un état d'urgence social et environnemental

Leur colère face à un gouvernement qui refuse d'engager un vrai dialogue pour trouver une solution de compromis et de sortie de crise.»

Depuis dix-huit mois, à l'Assemblée nationale et au Sénat, les socialistes alertent le gouvernement. « Nous lui avons soumis deux contre-budgets construits pour assurer la justice sociale et soutenir la reprise enclenchée depuis 2015 de l'activité économique », rappellent les parlementaires.

« Mais le gouvernement est resté sourd aux propositions de l'opposition en s'enfermant dans une politique qui ne fait que traduire sa déconnexion avec le quotidien des Français.

Le gouvernement doit cesser de discréditer les citoyens qui s'engagent et leurs porte-paroles, les syndicats et les associations, et comprendre qu'il ne peut pas agir seul. Le gouvernement ne peut faire la sourde oreille face à cette colère.

Notre pays a besoin de renouer avec lui-même alors que la tension sociale augmente jours après jours et que l'ordre public est menacé par l'inaction du gouvernement, comme par exemple à La Réunion où le blocage du grand port maritime menace l'approvisionnement de l'île en produits de première nécessité.

Aucune transition écologique ne pourra être durablement mise en œuvre sans justice sociale. C'est pourquoi des "états généraux du pouvoir d'achat" s'imposent, comme le réclament des responsables syndicaux et les parlementaires issus de nos rangs. Tant que ces états généraux ne se seront pas tenus, tant que les Français les plus

modestes ne seront pas mieux protégés, toute nouvelle hausse des taxes énergétiques sera inenvisageable.

Pour répondre à cette crise sociale, environnementale et politique, l'Assemblée nationale et le Sénat doivent proposer des solutions concrètes pour plus de justice et d'égalité. Les représentants du peuple français sont les relais de ces colères. Nous les avons entendues dans les territoires, nous les partageons, mais nous leur devons aussi des réponses. »

Les articles de la proposition de loi

L'article 1 prévoit la réinstauration de l'impôt sur la fortune (ISF) pour rétablir la justice fiscale dans notre pays.

L'article 2 vise à annuler la nouvelle hausse des taxes sur les carburants, le fioul domestique et le gaz, prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

L'article 3 propose une nouvelle version du chèque énergie.

L'article 4 permet une augmentation de la prime d'activité.

L'article 5 propose une indexation des retraites de base sur l'inflation.

L'article 6 limite la hausse de la CSG aux seules pensions équivalentes à plus de 3 000 euros par mois pour un retraité célibataire.

L'article 7 renforce les compétences du Conseil national de la transition énergétique, en lui demandant notamment d'évaluer l'impact de la fiscalité écologique sur les Français, selon leur niveau de revenus, par le biais d'un indicateur « de partage de l'effort en matière de transition énergétique ».

L'article 8 finance les mesures de cette proposition de loi, outre la restauration de l'ISF, par une augmentation de la fiscalité sur les revenus mobiliers, comme les dividendes.

L'article 9 fixe l'entrée en vigueur de la proposition de loi au 1^{er} janvier 2019.

Azenda

8 décembre

10 h 00 : Conseil fédéral à Carhaix.

15 décembre

10 h 00 : Réunion de la Commission électorale au local de Châteaulin.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428 N° 1250 - Vendredi 7 décembre 2018 www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

| Nom : |
|---------------------|
| Prénom : |
| Adresse: |
| |
| |
| ☐ Abonnement papier |

☐ Abonnement numérique

Adhérents : 25 euros (papier) ; 20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ; 35 euros (numérique)

uros (numenque)

Chèque à l'ordre de : ADFFFPS

Nous voulons des coquelicots

François de Beaulieu

Au départ, c'était un livre, puis c'est devenu un mouvement qui, mois après mois, prend de l'ampleur nous explique François de Beaulieu, porte-parole de « Nous voulons des coquelicots ».

Cap Finistère : Comment est né le mouvement « Nous voulons des coquelicots » ?

François de Beaulieu: C'est un tout petit groupe d'une douzaine de personnes qui, rassemblées par le journaliste Fabrice Nicolino, a passé l'été dernier à préparer le lancement d'un appel pour en finir avec les pesticides. Ouvert le 12 septembre, le site nousvoulons descoquelicots.org avait déjà recueilli plus de 200 000 signatures quinze jours plus tard et il approche les 400 000 à la fin du mois de novembre.

Le livre-manifeste, signé de Fabrice Nicolino et François Veillerette, parvenait à la quatrième place au palmarès des ventes d'essais et documents d'octobre.

C'est la simplicité de l'Appel, sa force et sa nécessité qui ont de toute évidence emporté l'adhésion de centaines de milliers de personnes. C'est pourquoi il est bon de le citer : « Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. (...) L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant (...). Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots!! Rendez-nous la beauté du monde!

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes. »

Cap Finistère : Considérez-vous que la loi Égalim est suffisante pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires?

François de Beaulieu : Notre objectif n'est

pas de «réduire » l'utilisation des pesticides de synthèse mais de viser leur disparition totale. On s'est épuisé depuis des



dizaines d'années, à démontrer la nocivité des molécules, une par une, et celles qui finissent par être interdites sont remplacées par de nouvelles dont on mettra des années à découvrir les effets secondaires mortifères. Les agriculteurs sont les premières victimes et si les registres de leurs maladies étaient complets et ouverts, on emprunterait rapidement d'autres voies pour nourrir les humains et leurs animaux sans les empoisonner. La société se doit de les aider.

Cap Finistère : Comment les citoyens peuvent soutenir votre initiative ?

François de Beaulieu: C'est très simple: signer et faire signer l'Appel (on peut le télécharger à partir du site nousvoulonsdescoquelicots. org et l'imprimer). Nous visons 5 millions de signatures en deux ans pour poser le problème de façon indiscutable. On peut aussi participer aux rassemblements devant les mairies chaque premier vendredi du mois, à 18 h 30 (carte interactive sur le site).

Cap Finistère : Sentez-vous une montée en puissance de votre mouvement?

François de Beaulieu: Le simple fait que Cap Finistère nous propose un entretien est la preuve que notre mouvement monte en puissance. Que 642 rassemblements aient eu lieu un 2 novembre, période de congés peu propice, montre que le mouvement s'enracine. Les groupes essaiment et imaginent mille façons de rendre ces rassemblements aussi sympathiques (soupes, chorales, jeux) qu'efficaces (chacun repart avec des feuilles à faire signer). Et il suffit de regarder la carte sur le site: les Finistériens ne sont pas les derniers à entendre l'Appel pour la vie.

Vendredi soir, dans le Finistère

Des rassemblements sont prévus, vendredi à 18 h 30 devant les mairies de Lanildut, Plougonvelin, Locmaria-Plouzané, Plouzané, Saint-Renan, Brest, Lannilis, Plabennec, Plouescat, Morlaix, Saint-Thégonnec, Loc-Eguiner, Lanmeur, Berrien, Huelgoat, Brennilis, Carhaix, Cléden-Poher, Arzano, Bannalec, Riec-sur-Bélon, Trégunc, Concarneau, La Forêt-Fouesnant, Combrit, Bénodet, Quimper, Le Guilvinec, Douarnenez, Pont-Croix, Saint-Rivoal, Saint Eloy.